

### **3. Formation générale au primaire et au secondaire inférieur**

La loi fondamentale et les constitutions des *Länder* contiennent quelques règlements fondamentaux pour l'enseignement. Les directives légales spécifiques sont établies par les *Länder* dans les lois scolaires [*Schulgesetze*], les lois administratives scolaires [*Schulverwaltungsgesetze*], les lois sur l'enseignement obligatoire [*Schulpflichtgesetze*] et les règlements scolaires [*Schulordnungen*] pour les écoles de formation générale et professionnelle.

L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans. Il dure généralement 9 ans à temps plein [10 à Berlin, dans le Brandebourg, à Bremen et en Nordrhein-Westfalen].

Les jeunes, qui après avoir accompli leur scolarité obligatoire ne fréquentent pas d'école de l'enseignement secondaire supérieur général et qui ne veulent pas non plus entrer dans le système de la formation professionnelle à temps plein, sont légalement tenus de prolonger leur scolarité dans une école professionnelle à temps partiel, qui dure trois ans. Cependant, la durée de la scolarité à temps partiel est fonction de la durée de la formation requise pour accéder à une profession réglementée. Pour les jeunes qui entrent en apprentissage ou qui poursuivent dans l'enseignement secondaire supérieur général, il y a, dans certains *Länder* des réglementations au niveau de l'enseignement professionnel qui rallongent la durée de scolarité à temps plein. En outre, la plupart des *Länder* permettent aux élèves qui optent pour une 10<sup>e</sup> année facultative d'acquérir une qualification de l'enseignement secondaire permettant de poursuivre leurs études.

#### **3.A. Le primaire**

L'enseignement primaire est dispensé dans les écoles primaires [*Grundschulen*] et s'étend de la première à la quatrième année [de la première à la sixième à Berlin et dans le Brandebourg]. Dans le cadre de la scolarité obligatoire générale, la *Grundschule* est commune pour tous les enfants. Ils s'inscrivent normalement en première année à l'âge de 6 ans, pour entrer généralement dans l'enseignement secondaire à l'issue de leur quatrième année [à Berlin et dans le Brandebourg à l'issue de la sixième]. La mission et les objectifs de la *Grundschule* sont déterminés par sa place dans le système éducatif: elle doit faire passer les élèves de l'approche ludique adoptée au niveau préscolaire à une forme d'apprentissage plus systématique, tout en veillant à adapter la matière à enseigner et les méthodes pédagogiques aux besoins et aux aptitudes des élèves. La

*Grundschule* transmet aux élèves les connaissances de base en préparation à l'enseignement secondaire. Elle doit permettre aux élèves de recueillir et de structurer les impressions qu'ils reçoivent du monde ambiant. En même temps, les élèves doivent pouvoir développer leurs aptitudes psychomotrices et leur comportement social.

### **3.A.1. Organisation de l'école primaire**

Les classes sont généralement organisées en groupes d'âge homogènes. Le nombre hebdomadaire d'heures de cours augmente progressivement, selon les *Länder*, d'environ 20 heures en première année jusqu'à 27 heures en 4e année. Chaque leçon dure généralement 45 minutes.

L'année scolaire débute le 1er août et se termine le 31 juillet de l'année suivante. La reprise et la fin réelles des cours varient en fonction des dates des vacances d'été. Il y a 75 jours ouvrables de congés scolaires par an, plus 10 jours fériés légaux ou religieux. Les cours sont dispensés en général cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, le matin. Dans les *Länder*, où les cours sont également dispensés deux ou trois samedis par mois le nombre de jours scolaires est plus élevé. Le nombre total de cours par année reste cependant le même dans une 5 ou 6 jour semaine, puisque les cours qui n'ont pas lieu le samedi sont partagés aux autres jours dans la semaine.

### **3.A.2. Programme**

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul joue un rôle pivot à la *Grundschule*. L'enseignement est dispensé soit sous forme disciplinaire, soit sous forme interdisciplinaire. Les matières au programme sont, en général, les suivantes: l'allemand, les mathématiques, le *Sachunterricht* [initiation à des disciplines telles que les sciences humaines, l'histoire, la géographie, la biologie, la physique et la chimie, qui seront par la suite enseignées séparément], les arts, la musique, l'éducation physique et la religion. De plus en plus les élèves de l'école primaire ont la possibilité d'avoir un premier contact avec une langue étrangère dès la 3e année. Actuellement cet apprentissage essentiellement ludique met principalement l'accent sur l'expression orale et ne fait l'objet d'aucune évaluation.

### 3.A.3. Evaluation

Dans les *Grundschulen* comme dans tous les types d'écoles et à tous les niveaux, les performances des élèves font l'objet d'une évaluation constante au moyen de tests écrits et de l'appréciation de leur participation en classe et de leurs travaux pratiques. Cette évaluation est résumée dans les bulletins semestriels [*Halbjahreszeugnisse*] et les bulletins de fin d'année [*Jahreszeugnisse*]. Pour être acceptés dans la classe supérieure, les élèves doivent répondre à certaines exigences minimales dans les matières qui sont prises en compte pour la décision concernant la promotion. L'évaluation des aptitudes s'effectue selon un système de notation.

La Conférence permanente des Ministres de l'Education et des Affaires culturelles a convenu de définir comme suit les différentes notations :

- *sehr gut* [1]: la note „très bien“ désigne les performances se situant bien au-delà du niveau requis;
- *gut* [2]: la note „bien“ désigne les performances qui correspondent parfaitement au niveau requis;
- *befriedigend* [3]: la note „satisfaisant“ désigne les performances qui correspondent globalement au niveau requis;
- *ausreichend* [4]: la note „suffisant“ désigne les performances qui, malgré certaines déficiences, correspondent globalement au niveau requis;
- *mangelhaft* [5]: la note „insuffisant“ désigne les performances qui ne correspondent pas au niveau requis, mais qui permettent de penser que l'élève possède néanmoins les connaissances de base nécessaires et qu'il pourrait combler ses lacunes dans un délai raisonnable;
- *ungenügend* [6]: la note „très insuffisant“ désigne les performances qui ne correspondent pas au niveau requis et qui permettent de penser que l'élève ne possède pas les connaissances de base nécessaires qui lui permettraient de combler ses lacunes dans un délai raisonnable.

Au cours des deux premières années de la *Grundschule*, l'évaluation des élèves s'effectue sous la forme d'un rapport où sont inscrits en détail leurs progrès individuels,

leurs points forts et leurs points faibles dans chaque matière. A partir de la fin de la deuxième année au plus tôt, leurs bulletins indiquent des notes qui permettent, entre autres, de comparer leurs performances à celles de la moyenne de leur classe, donc de faire une évaluation comparative. Néanmoins, on observe un peu partout une tendance à généraliser, tout au long du cycle primaire [aussi en 3e et 4e année], l'évaluation, sous forme de rapport, adoptée au cours des deux premières années. A la fin de la première année, les élèves passent en principe automatiquement en deuxième année. Cependant, par la suite, ils peuvent être contraints de redoubler s'ils n'ont pas atteint le niveau requis.

Le passage de l'école primaire aux différents types d'écoles d'enseignement secondaire inférieur, où les élèves resteront au moins jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire à temps plein [*allgemeine Schulpflicht*], généralement jusqu'à l'âge de 15 ans, est réglementé différemment selon les *Länder*. L'orientation future des élèves est généralement décidée en fonction de ce que recommande la *Grundschule*, après une information approfondie des parents. La décision finale revient soit aux parents, soit à l'établissement du secondaire inférieur, soit à l'autorité scolaire.

### 3.A.4. Enseignants

**Pour tous les enseignants, la formation** est divisée en deux parties :

1. des études dans un établissement d'enseignement supérieur, comme une université, une université technique [*Technische Hochschule/Technische Universität*], une *Universität-Gesamthochschule*, une *Pädagogische Hochschule*, une *Kunsthochschule* ou une *Musikhochschule*; ces études sont axées dès le départ sur les exigences de la profession d'enseignant et sur les certificats requis et comprennent des stages pratiques ;
2. un programme de formation de pratique pédagogique sous la forme d'une période probatoire [*Vorbereitungsdienst*], qui comprend des cours dans des séminaires et l'expérience pratique dans des écoles d'application.

Ces études, qui représentent la première phase de la formation, mènent au **premier examen d'Etat** [*Erste Staatsprüfung*], dont la réussite donne accès à la période probatoire [*Vorbereitungsdienst*]. En fonction des lois appliquées dans chaque *Land*, cet examen peut, dans certains cas, être remplacé par des examens donnant droit à

l'obtention d'un diplôme académique [*Diplomprüfung* - notamment pour les personnes se destinant à l'enseignement de certaines disciplines dans une école professionnelle].

La période probatoire fait office de formation pratique et représente la deuxième phase de la formation des enseignants. Selon les *Länder* et les types d'enseignement, sa durée est en règle générale de deux ans. Elle consiste en périodes de travail en stages [*Hospitationen*], en la pratique guidée et indépendante de l'enseignement dans des écoles d'application et en la participation à des séminaires généraux et spécifiques consacrés à l'analyse détaillée de l'expérience acquise dans la pratique. Cette période probatoire de formation mène au **deuxième examen d'Etat** pour les enseignants [*Zweite Staatsprüfung*], dont la réussite conditionne - mais ne garantit pas - l'engagement définitif en tant que professeur. Dans la formation d'enseignant, les questions d'éducation spéciale sont également prises en compte.

La formation des **enseignants de la *Grundschule*** se fait, comme pour tous les professeurs, en deux parties. La première partie comprend 7 semestres qui attribuent une place spéciale à la partie pratique à l'école et à la partie scientifique de l'éducation. Concrètement, les étudiants doivent étudier une matière à option ou de spécialisation et la didactique relative à l'école primaire. Comme alternative, les étudiants peuvent étudier une ou plusieurs matières si des éléments de didactique y sont intégrés. Les options et les spécialisations possibles sont fixées par les *Länder*.

Les enseignants du secteur public sont généralement des **fonctionnaires de l'Etat**. Leur statut est défini dans le code de la fonction publique de leur *Land*, lequel s'appuie quant à lui sur la loi-cadre de la fonction publique [*Beamtenrechtsrahmengesetz*]. Dans les *Länder* de l'est [Brandenburg, Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen, Sachsen-Anhalt et Thüringen], les enseignants ont actuellement le statut d'employés.

Tous les enseignants sont tenus de suivre une **formation continue** afin de se tenir au courant de l'évolution des sciences et d'avoir la possibilité d'obtenir des qualifications complémentaires. Les centres de formation continue pour enseignants, créés par les ministères de l'Education et des Affaires culturelles, proposent une gamme diversifiée de cours où sont abordés les problèmes spécifiques à chaque niveau d'enseignement et type d'établissement, ainsi que les questions de portée plus générale concernant tous les types d'écoles [y compris les aspects juridiques, l'administration scolaire, etc.].

A l'école primaire [*Grundschule*], un seul enseignant donne cours aux élèves pendant les deux premières années, mais le nombre d'enseignants augmente progressivement à partir de la troisième année de manière à préparer les élèves à l'école secondaire, où il y a presque autant d'enseignants que de matières enseignées [*Klassenlehrer-, Fachlehrerprinzip*].

### 3.A.5. Statistiques

Elèves, enseignants et écoles du niveau primaire en 1997

<i>Grundschulen</i>	Elèves	Enseignants*	Ecoles
1997	3.697.800	170.916	17.829

\* Equivalent temps plein.

Source: Publication statistique de la Conférence permanente des Ministres de l'Education et des Affaires culturelles, No 147 et Données de base et de structure, 1998/99.

Le taux de scolarisation au niveau primaire s'élève à 100%. En 1997, le nombre moyen d'élèves par classe était de 22,7 sur l'ensemble du territoire allemand et le taux d'encadrement était de 21,6 élèves par enseignant dans les *Grundschulen*.

### 3.B. Enseignement secondaire inférieur

Les écoles d'enseignement secondaire inférieur général prennent appui sur l'enseignement primaire dispensé dans les *Grundschulen*. Dans la plupart des *Länder*, ces établissements sont la *Hauptschule*, la *Realschule*, le *Gymnasium* et la *Gesamtschule*. Ces dernières années, certains *Länder* ont créé de nouveaux types d'écoles combinant la filière de la *Hauptschule* et celle de la *Realschule* en une seule unité organisationnelle et pédagogique. Selon les *Länder*, on les appelle *Mittelschule*, *Sekundarschule*, *Regelschule*, *Integrierte Haupt- und Realschule*, *Verbundene Haupt- und Realschule*, *Regionale Schule* ou encore *Erweiterte Realschule*.

La structuration des différents types d'écoles et des différentes filières du secondaire inférieur se base sur le principe d'un enseignement général de base, d'une spécialisation individuelle et d'un soutien adapté aux aptitudes des élèves. Quelle que soit la façon dont l'école est organisée, les 5e et 6e années constituent une phase spéciale de soutien, d'observation et d'orientation préalable à l'orientation vers une des filières ou spécialisations. Dans certains *Länder*, cette phase d'orientation est organisée comme un cycle formant une entité indépendante des différents types d'établissements. A partir de la 7e année, les types d'écoles et les filières se différencient de plus en plus du point de vue de la nature des matières proposées, du niveau requis en fonction de l'orientation individuelle et du certificat de fin d'études que l'élève souhaite obtenir. Dans les classes les plus avancées, la filière choisie et l'acquisition d'aptitudes en vue de l'obtention du diplôme poursuivi prennent de plus en plus de poids dans l'orientation scolaire individuelle des élèves.

### **a] Etablissements offrant un seul type d'enseignement**

Les établissements offrant un seul type d'enseignement sont la *Hauptschule*, la *Realschule* et le *Gymnasium*.

#### ***Hauptschule***

La *Hauptschule* donne aux élèves un **enseignement général de base**. Celui-ci s'étend généralement de la 5e à la 9e année. Dans les *Länder* où la *Grundschule* commence quand les enfants ont 6 ans ou dans lesquels le cycle d'orientation est organisé indépendamment des types d'écoles, les enfants débutent en classe de 7e année; là où la scolarité obligatoire à temps plein dure 10 ans, la 10e classe se fait à la *Hauptschule*.

Dans les *Länder* où l'enseignement est obligatoire pendant 9 ans, les élèves ont la possibilité de suivre une 10e année facultative à la *Hauptschule* pour obtenir un certificat plus élevé, par exemple le *Erweiterter Hauptschulabschluss* et dans certaines conditions, le *Mittlerer Schulabschluss* pour les élèves particulièrement doués.

#### ***Realschule***

La *Realschule* offre aux élèves un **enseignement général étendu**. Celui-ci comprend généralement les années 5 à 10 [de 7 à 10 dans les *Länder* où le cycle

d'orientation est organisé indépendamment des types d'écoles ou dans ceux où la *Grundschule* dure 6 ans]. Une forme complémentaire de *Realschule* est ouverte aux élèves de la *Hauptschule* désirant passer dans ce type d'école après la 6e ou la 7e année. Ce type d'étude dure 3 ou 4 ans, selon qui y rentre après la 6e ou la 7e.

Le certificat de fin d'études de la *Realschule* donne accès à des cours de formation directement sanctionnés par une qualification professionnelle ou à des types d'écoles menant à l'obtention d'un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur [voir la description des différents titres et certificats sanctionnant les études secondaires inférieures au point 3.B.3].

Dans trois *Länder* [Sachsen, Sachsen-Anhalt et Thüringen], la *Realschule* n'existe pas en tant que telle dans l'enseignement secondaire inférieur, mais il est toutefois possible de décrocher, outre le certificat de fin d'études de la *Hauptschule*, le certificat de fin d'études de la *Realschule* dans une *Mittelschule* [Sachsen], dans une *Sekundarschule* [Sachsen-Anhalt] ou dans une *Regelschule*, Thüringen [=écoles offrant plusieurs types d'enseignement].

### **Gymnasium**

Le *Gymnasium* offre aux élèves un **enseignement général approfondi**. Il s'étend généralement de la 5e à la 13e année [de la 7e à la 13e année dans les *Länder* où la *Grundschule* dure 6 ans ou si le cycle d'orientation est organisé indépendamment des types d'écoles]. En Sachsen et Thüringen, le *Gymnasium* couvre de la 5e à la 12e année. Les élèves qui réussissent les examens de l'*Abitur* après la 13e année obtiennent la *Allgemeine Hochschulreife*, certificat général de fin d'études de l'enseignement secondaire supérieur donnant accès aux études supérieures.

A la fin de la 10e année du *Gymnasium*, les élèves qui ont réussi dans les matières importantes pour leur passage [note „suffisant“ au minimum] obtiennent l'autorisation d'accéder à l'enseignement secondaire supérieur, appelé *Gymnasiale Oberstufe*.

### **b] Etablissements offrant plusieurs types d'enseignement**

Les établissements offrant plusieurs types d'enseignement sont, suivant les *Länder*, la *Gesamtschule*, le *Schulzentrum*, la *Mittelschule*, la *Regelschule*, la *Sekundarschule*, la *Verbundene Haupt- und Realschule*, la *Integrierte Haupt- und Realschule* et la

*Regionale Schule* ainsi que la *Erweiterte Realschule*. On trouvera ci-dessous la description de la *Gesamtschule* et, à titre d'exemple, un type d'école offrant un enseignement de *Hauptschule* et de *Realschule*, qui après la réunification d'Allemagne, en 1990, a été créé dans un des *Länder* de l'est [Sachsen].

### **Gesamtschule**

A côté de la *Hauptschule*, de la *Realschule* et du *Gymnasium*, il existe, à une exception près, des *Gesamtschulen* dans tous les *Länder* mais, dans quelques *Länder*, seulement en nombre réduit. La ***Kooperative Gesamtschule*** [type coopératif] et le *Schulzentrum* [complexe scolaire, à Bremen] regroupent sous un même toit les filières dispensées à la *Hauptschule*, à la *Realschule* et au *Gymnasium*, du point de vue organisationnel et pédagogique. Les élèves sont regroupés dans des classes en fonction du certificat de fin d'études qu'ils souhaitent obtenir: le *Hauptschulabschluss*, le *Mittlerer Schulabschluss* ou le droit d'accéder à la *Gymnasiale Oberstufe*.

Les ***Integrierte Gesamtschulen*** [type intégré] constituent une seule et même entité organisationnelle et pédagogique. Les cours de certaines matières sont donnés en plusieurs groupes d'aptitudes [au moins deux], les niveaux étant définis en fonction du programme. Les examens et les droits de passer au niveau secondaire supérieur peuvent être obtenus à la *Integrierte Gesamtschule* après la 9e et la 10e [cf. chapitre 3.B.3]

### **Mittelschule**

La *Mittelschule* en **Sachsen** est un type d'établissement d'enseignement secondaire inférieur distinct qui dispense des cours à orientation générale ou professionnelle et prépare à l'obtention d'une qualification professionnelle. Les matières enseignées sont les mêmes qu'à la *Hauptschule* et à la *Realschule* [cf. chapitre 3.B.2]. Les 5e et 6e années sont conçues comme une phase d'orientation commune. A partir de la 7e année, les filières différenciées sont introduites. Celles-ci correspondent à différents niveaux d'aptitudes et mènent à des qualifications différentes. Les matières principales, enseignées à différents niveaux d'aptitudes et selon la qualification poursuivie, sont les mathématiques, une première langue étrangère, l'allemand, la physique et la chimie. A partir de la 7e année, les élèves sont également tenus de choisir une spécialisation dans le domaine des options [*Wahlpflichtbereich*, spécialisation en technique, économie, enseignement ménager, langues, musique ou éducation physique], qui occupent trois heures d'enseignement par semaine. De même, à partir de la 7e, tous les élèves ont un

cours d'une heure par semaine d'informatique appliquée. Les élèves qui réussissent la 9e année reçoivent le *Hauptschulabschluss*. Ils peuvent en outre passer un examen pour l'obtention du *Qualifizierender Hauptschulabschluss*. S'ils réussissent les examens de la 10e année, ils ont droit au *Realschulabschluss*.

### 3.B.1. Organisation des écoles

Les cours à l'école sont dispensés en général par classes d'âge homogènes. Dans certaines matières et dans des écoles offrant plusieurs filières, les cours peuvent être donnés, surtout entre la 7e et la 10e, par niveaux.

Dans tous les types d'écoles, l'horaire hebdomadaire des cours comprend 28 heures de matières obligatoires [*Pflichtbereich*] et de matières à option [*Wahlpflichtbereich* - à choisir parmi les matières obligatoires] en 5e et en 6e année et 30 heures de la 7e à la 10e année. L'année scolaire, la semaine scolaire [cinq jours/six jours] et l'heure de cours ont la même durée que dans l'enseignement primaire [cf. 3.A.1].

### 3.B.2. Programme

Les matières enseignées à la **Hauptschule** sont les suivantes: l'allemand, une langue étrangère, les mathématiques, la physique/la chimie, la biologie, la géographie, l'histoire, *Arbeitslehre* [introduction au monde du travail - technologie/économie], l'éducation civique, la musique, les arts, l'éducation physique, la religion et, dans certains *Länder*, l'enseignement ménager et l'économie. Les cours de mathématiques et de langue étrangère [en général l'anglais] sont souvent dispensés à l'intérieur de groupes d'aptitude, de manière à mieux prendre en compte les différents niveaux d'aptitudes des élèves, à permettre au plus grand nombre d'obtenir le *Qualifizierender Hauptschulabschluss* et à faciliter le passage dans d'autres types d'écoles de l'enseignement secondaire.

Les matières enseignées à la **Realschule** sont les suivantes: l'allemand, une langue étrangère [généralement l'anglais], les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, la géographie, l'histoire, la politique, la musique, les arts, l'éducation physique et la religion. Aux matières obligatoires [*Pflichtbereich*] viennent s'ajouter, à partir de la 7e ou 8e année, les matières à option [*Wahlpflichtbereich* - système d'option parmi les matières obligatoires] avec un volume hebdomadaire de trois à six heures de cours.

En fonction de leurs goûts personnels ou de leurs aptitudes, les élèves peuvent décider d'approfondir certaines matières obligatoires [*Wahlpflichtbereich*] ou de s'initier à de nouvelles disciplines, par exemple une deuxième langue étrangère [en général, le français].

Les matières enseignées de la 5e à la 10e année du **Gymnasium** [enseignement secondaire inférieur] sont les suivantes: l'allemand, au moins deux langues étrangères, les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, la géographie, l'histoire, la politique, la musique, les arts, l'éducation physique et la religion. En 9e et 10e, les élèves suivent généralement 2 à 5 heures hebdomadaires d'une matière à option [*Wahlpflichtfach*], telles qu'une troisième langue, sciences naturelles ou une matière artistique.

Les cours dispensés à la **integrierte Gesamtschule** englobent les filières de la *Hauptschule*, de la *Realschule* et du *Gymnasium*. Le programme différencié à plusieurs niveaux d'aptitudes de l'*Integrierte Gesamtschule* débute en 7e année pour les mathématiques et la première langue étrangère, en 8e année ou au plus tard en 9e pour l'allemand et au plus tard en 9e pour au moins une discipline scientifique [la physique ou la chimie]. Les sciences sociales, les arts, la musique, l'éducation physique et la religion sont dispensés dans des cours communs à tous les élèves. A la fin de la 9e ou de la 10e année, les élèves de la *Gesamtschule* [type coopératif ou type intégré] peuvent obtenir un des trois types de certificat de fin d'études de l'enseignement secondaire inférieur [cf. 3.B.3].

### **3.B.3. Evaluations et examens finals de l'enseignement secondaire inférieur**

L'évaluation se fait par un système de notation, une évaluation continue des connaissances sur l'année et des bulletins semestriels [*Halbjahreszeugnisse*] et de fin d'année [*Jahreszeugnisse*]. L'évaluation est organisée de la même manière que dans l'enseignement primaire [cf. 3.A.3].

### **Qualification obtenue à la fin de la 9e année**

Dans tous les *Länder*, les élèves qui terminent la 9e année peuvent décrocher une première qualification générale [qui porte, dans la majorité des *Länder*, le titre de *Hauptschulabschluss*], à condition d'avoir atteint un niveau de performance satisfaisant [note „suffisant“ au minimum] dans toutes les matières concernées. Dans les écoles

d'enseignement secondaire inférieur qui offrent des filières comprenant plus de 9 années, les élèves peuvent obtenir, dans la majorité des *Länder*, une qualification de ce type, à condition d'avoir atteint un niveau de performance satisfaisant. Cette première qualification générale est surtout utilisée comme base pour entrer dans le système de la formation professionnelle en alternance [*duale Berufsausbildung*]. Elle permet, sous certaines conditions, le passage dans une *Berufsfachschule* ou l'entrée dans le *Berufsgrundbildungsjahr* [année de formation professionnelle de base]. Elle est également requise pour l'admission dans certaines *Fachschulen* [écoles techniques de perfectionnement, accessibles après une première qualification professionnelle et une certaine expérience dans la vie active] ou encore dans des établissements proposant un enseignement de formation parallèle aux adultes [*Zweiter Bildungsweg*].

### **Qualification obtenue à la fin de la 10e année**

Le *Mittlerer Schulabschluss* est décerné dans tous les *Länder* à la fin de la 10e année. Cette qualification porte, dans la plupart des *Länder*, le titre de *Realschulabschluss* [certificat de fin d'études de la *Realschule*]. Les élèves ayant atteint un niveau de performance satisfaisant [note „suffisant“ au minimum] dans toutes les matières à la fin de la 10e année de la *Realschule* [et de la *Wirtschaftsschule* en Bavière] peuvent obtenir ce certificat de fin d'études. Les élèves fréquentant d'autres types d'écoles du secondaire inférieur peuvent également obtenir le *Mittlerer Schulabschluss* s'ils satisfont à certains critères de performance. Il est également accessible aux élèves des *Berufsschulen* s'ils répondent aux critères de performance exigés et si la moyenne de leurs notes est assez élevée. Il permet d'accéder à des formations à temps plein dans l'enseignement secondaire supérieur, par exemple dans des *Berufsfachschulen* spécifiques et des *Fachoberschulen* ou encore à la formation en alternance [*duale Berufsausbildung*].

### **Passage à la *Gymnasiale Oberstufe***

Les élèves du *Gymnasium*, ainsi que ceux de la *Gesamtschule*, obtiennent généralement l'autorisation de passer dans la *Gymnasiale Oberstufe* s'ils atteignent un certain niveau de performance dans toutes les matières à la fin de la 10e année. Cependant, les détenteurs d'un *Mittlerer Schulabschluss* [*Realschulabschluss*] d'un certain niveau de performance ou sous certaines conditions, les détenteurs des certifications de fin d'études de l'enseignement professionnelle secondaire supérieur, peuvent également accéder à la *Gymnasiale Oberstufe*.

### **3.B.4. Enseignants**

La formation des enseignants du secondaire inférieur est organisée en deux phases, comme pour tous les autres enseignants [cf. chapitre 3.A.4]. La première phase comprend de 7 à 9 semestres d'études dans un établissement d'enseignement supérieur et porte sur au moins deux disciplines d'enseignement [*Unterrichtsfächer*], plus la pédagogie, la didactique spécialisée [*Fachdidaktik*] et un stage pratique de plusieurs semaines dans une école; ces études doivent également contenir un stage de didactique générale et un autre de didactique spécialisée [*fachdidaktisches Praktikum*] sous tutelle.

Vous trouverez les indications concernant le statut des professeurs et de la formation continue pour ces derniers au chapitre 3.A.4.

### 3.B.5. Statistiques

Nombre d'élèves, d'enseignants et d'écoles dans l'enseignement secondaire inférieur en 1997

Enseignement secondaire inférieur Cycle d'orientation	Elèves	Enseignants*	Ecoles
indépendant du type d'école	394.836	22.986	2.352
<i>Hauptschule</i>	1.110.615	73.799	5.932
Etablissements offrant plusieurs types d'enseignement [ <i>Schulen mit mehreren Bildungsgängen</i> ]	383.999	24.351	1.345
<i>Realschule</i>	1.225.101	67.547	3.468
<i>Gymnasium</i>	1.555.313	89.516	3.164
<i>Integrierte Gesamtschule</i>	491.985	35.093	980

\* Equivalent temps plein.

Source: Publications statistiques de la Conférence permanente des Ministres de l'Education et des Affaires culturelles, N° 147 et Données de base et de structure, 1998/99.

Le tableau suivant montre la proportion d'élèves inscrits en 8e année dans les différents types d'écoles de l'enseignement secondaire inférieur existant dans la majorité des *Länder* en 1997 :

<i>Hauptschule</i>	24,6%
Etablissements offrant plusieurs types d'enseignement	7,4%
<i>Realschule</i>	27,2%
<i>Gymnasium</i>	30,4%
<i>Gesamtschule</i> intégrée	9,8%

En 1997, le nombre moyen d'élèves par classe était de 24,7 sur l'ensemble du territoire allemand et le taux d'encadrement était de 16,5 élèves par enseignant dans les écoles de l'enseignement secondaire inférieur.

### 3. Formation générale et professionnelle de l'enseignement secondaire supérieur

Les jeunes ont le choix entre les types d'enseignement secondaire supérieur suivants :

- enseignement général;
- enseignement professionnel;
- enseignement général et professionnel

La plupart des élèves de l'enseignement secondaire supérieur suivent un enseignement à orientation professionnelle. La majorité de ceux-ci suit une formation en alternance [*duale Berufsausbildung*] décrite au chapitre 5.

A la suite d'une convention de la Conférence permanente des Ministres de l'Education et des Affaires culturelles des *Länder* de 1972 la *Gymnasiale Oberstufe* a fait l'objet d'une réforme dans le contexte du développement de l'enseignement général. L'objectif pédagogique principal de cette réforme était d'encourager les jeunes à un apprentissage autonome et à entamer un travail propédeutique scientifique ainsi qu'à favoriser l'épanouissement de leur personnalité. La convention de 1972, amendée en 1997, et les résolutions ultérieures de la Conférence des Ministres de l'Education et des Affaires culturelles réaffirment le principe selon lequel les élèves qui réussissent l'examen de l'*Abitur* obtiennent la *Allgemeine Hochschulreife* et ont accès à tous les types d'études de l'enseignement supérieur.

Selon ces conventions, il est par ailleurs possible de poursuivre dans le cadre de la *Gymnasiale Oberstufe* une double qualification, c'est-à-dire une qualification permettant d'entamer des études supérieures [*Hochschulreife* ou *Fachhochschulreife*] et une qualification professionnelle.

Ce type de formation menant à une double qualification est offert essentiellement dans les *Beruflichen Gymnasien* et les *Fachgymnasien*, dure entre trois et quatre ans et mène à l'examen de l'*Abitur* [*Abiturprüfung*] et à l'examen professionnel [*Berufliche Abschlussprüfung*].

Les accords-cadres de 1991 et 1992 passés entre les *Länder* permettent aux élèves inscrits dans la formation professionnelle d'acquérir, en plus de leur qualification professionnelle, un certificat permettant la poursuite de leurs études - notamment le *Mittlerer Schulabschluss* et la *Hochschulreife*. Ces mesures contribuent à mettre sur un pied d'égalité l'enseignement général et l'enseignement professionnel.